

Société Anonyme  
**ANDRÉ CITROËN**  
 Capital : 256.200.000 Nouveaux Francs  
 117 à 167, Quai André Citroën  
 PARIS XVI<sup>ème</sup>

METHODÉS REPARATIONS

Paris, le 17 Juillet 1962

NOTE TECHNIQUE  
 A MM. LES CONCESSIONNAIRES  
 N° 766

**CONFIDENTIELLE**  
 (Droits de reproduction réservés)

**DS - ID - BREAK  
 BARRE ANTI-ROULIS**

Depuis Février 1962 le montage de la barre anti-roulis AV des véhicules DS, ID et Break est modifié.

DESIGNATION	OBSERVATIONS
<b>Pièces modifiées :</b>	
Embout de barre droit (1)	fileté à droite
Manchon de réglage droit (2)	fileté à droite sur toute sa longueur
<b>Pièces identiques à celles de l'ancien montage :</b>	
Embout de barre gauche (4)	fileté à gauche
Manchon de réglage gauche (5)	fileté à gauche dans sa partie inférieure et à droite dans sa partie supérieure
Embout de levier de commande de suspension droit (3)	fileté à droite
Embout de levier de commande de suspension gauche (6)	fileté à droite

**PIECES DETACHEES :**

Le service des Pièces Détachées livre à la demande les anciennes ou les nouvelles pièces.

Désignation	Anciennes pièces	Nouvelles pièces
Barre anti-roulis	D 435-23 a	DS 435-23
Manchon de réglage droit	D 443-10	DS 435-175

## REPARATION :

Lors de la pose de la barre anti-roulis sur voiture, l'embout fileté à droite doit être placé du côté droit du véhicule.

Pour accoupler la barre anti-roulis aux leviers de commande de suspension (culbuteurs) :

- Mettre l'avant de la voiture sur cales et le levier de commande manuelle des hauteurs en position « basse ».
- Visser de quelques filets le manchon gauche (5) sur l'embout (6) du levier de commande de suspension, faire prendre son filetage sur l'embout (4) de barre, et visser jusqu'à ce que la distance entre les axes des rotules soit de 199 mm.
- Visser le manchon droit (2) sur l'embout (1) de barre anti-roulis jusqu'à 5 mm. de la fin de filetage.
- Faire prendre le filetage du manchon droit (2) sur l'embout (3) du levier de commande de suspension et vérifier que la cote entre axes de rotules est égale à 198 mm. (dans le cas contraire, recommencer l'opération en changeant la position du manchon (2) sur l'embout (1) de barre avant de faire prendre son filetage sur l'embout (3) du levier de commande de suspension).
- Visser le manchon droit (2) pour avoir le même nombre de filets en prise sur l'embout (1) de barre et l'embout (3) de levier de commande de suspension (cote A = cote B).

**NOTE :** Le carrossage ne peut être réglé qu'en agissant sur le manchon gauche (5). Toutefois, en cas d'écart important par rapport à la cote de 199 mm. entre les axes des rotules, il faut vérifier que le manchon droit (2) est monté convenablement (198 mm. entre les axes des rotules).

